

**Stage conseillers prud’hommes CFE-CGC**

**Le contentieux du travail dans l’entreprise soumise à une procédure collective**

**Lundi et mardi 3 et 4 novembre 2025**

Responsable universitaire : Laetitia Driguez (Université Paris 1-ISST) – Responsable syndical : Marc-Antoine Marcantoni (CFE-CGC)

|  |  |
| --- | --- |
| **Lundi 3 novembre 2025** | **Mardi 4 novembre 2025** |
| 9h  Accueil des stagiaires et présentations  9h30  Présentation des procédures collectives : types de procédures, organes, chronologie.  *Laetitia Driguez*  *(ISST)*  11h30  Le sort des contrats de travail dans l’entreprise soumise à une procédure collective  *Laetitia Driguez* | 9h  Les créances des salariés, le rôle de l’AGS et  les pouvoirs du conseil de prud’hommes  *Laetitia Driguez*  *(ISST)* |
| 14h  Le sort des contrats de travail  (suite)  *Laetitia Driguez*  *(ISST)*  Fin 17 h | 14h  Cas pratique  *Laetitia Driguez*  *(ISST)*  16h30  Bilan du stage  Fin 17 h |

**Présentation** : Cette formation conçue pour des conseillers prud’hommes est consacrée à l’étude du droit des salariés d’une entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire ainsi qu’à la transformation

des pouvoirs des conseils de prud’hommes dans ce contexte. Elle vise à consolider les connaissances disparates que les conseillers prud’hommes peuvent d’ores et déjà avoir de ces sujets en proposant une lecture transversale, chronologique et thématique des procédures collectives. Elles seront présentées sous deux aspects principaux : le sort des contrats de travail et le sort des créances des salariés. Il s’agira enfin de s’assurer que les conseillers acquièrent certains réflexes de questionnements et de rédaction qui s’imposent en cas de procédure collective.

Le cours sera illustré de très nombreux exemples jurisprudentiels et les stagiaires seront invités à réagir à un petit cas pratique.